

MATÉRIEL SCOLAIRE 2023-2024 MATERNELLE



MATÉRIEL OBLIGATOIRE À SE PROCURER POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE		
QUANTITÉ	DESCRIPTION	COÛT UNITAIRE APPROX.
1	Portfolio à pochettes 8 ½ pouces X 11 pouces plastifié avec 3 attaches comme dans un duo-tang	3,69 \$
1	Cartable à anneaux rigides (1 ½ pouces)	9,89 \$
2	Crayon à la mine HB	0,35 \$
1	Gomme à effacer blanche	1,99 \$
2	Boîte de 16 crayons feutres à l'eau, non-toxiques, pointes larges	11,49 \$
1	Boîte de 12 crayons feutres à l'eau, non toxiques, pointes fines	6,39 \$
2	Bâton de colle (40 grammes)	3,49 \$
1	Bouteille de colle blanche liquide	3,49 \$
1	Paire de ciseaux	5,99 \$

Les marques et les prix indiqués
le sont à titre informatif

MATÉRIEL OBLIGATOIRE À PAYER À L'ÉCOLE LORS DE LA RENTRÉE	
Cahier maison mon premier abécédaire	5,35 \$
Cahier maison	4,65 \$
<p><i>Nous encourageons fortement les paiements par <u>chèque</u>, et ce, afin d'éviter le transport d'argent comptant par les élèves. Vous devez libeller votre chèque à l'ordre du Centre de services scolaire des Samares en prenant soin d'<u>inscrire le nom de votre enfant au verso</u>.</i></p> <p style="text-align: center;"><u>À LA RÉCEPTION DE VOTRE FACTURE EN SEPTEMBRE 2023</u></p>	10,00 \$

MATÉRIEL AIDANT AU BON FONCTIONNEMENT DE LA VIE À L'ÉCOLE OU EN LIEN AVEC LE CODE DE VIE ET L'HYGIÈNE		
	OBLIGATOIRE	FACULTATIF
Sac à dos assez grand pour contenir un cahier à anneaux rigide (environ 12 pouces X 13 pouces) (1)	X	
Boîte en plastique vide avec couvercle pour contenir 24 crayons feutres (1)	X	
Paire d'espadrilles à velcro (si l'enfant ne fait pas encore ses boucles seul) qui resteront à l'école; éviter les semelles noires	X	
Couvre-tout avec élastique aux poignets que l'enfant peut mettre seul. Le modèle ouvert à l'arrière est idéal puisqu'il ne requiert aucun boutonnage.	X	
Petite couverture (pour la détente)		X

I M P O R T A N T :

Des changements seront possibles selon les balises ministérielles que nous recevrons ultérieurement. Merci !

CHAQUE ARTICLE ET VÊTEMENT (crayons, ciseaux, règle, duo-tang, etc.) doit être identifié au nom de votre enfant.

Votre enfant doit avoir son matériel identifié lors de la première journée le jeudi 31 août. Merci!